



VL/BL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL *Délibération n° 2026-41*

L'an deux mil vingt-six,
le : **Mardi 16 juin**, à dix-huit heures et trente minutes,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2026.

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 25

Pouvoirs : 4

PRÉSENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Didier COUSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Pascal SAMSON, Mme Emilie TISON, Mme Marie-José MARTIN, M. Mehdi AFIF, Mme Marie-Laure LERAISNIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, M. Pascal RAISON, Mme Patricia ERNOUX, Mme Marina BELLET, M. Guillaume LESEIGNEUR, Mme Mélissande HUBY, Mme Claire COQUELIN, M. Emmanuel DAEMERS, Mme Juliette CHARPENTIER-SEGUIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Corine LE BLÉVEC, M. Jean-Yves GARCIA, M. Ufuk CAGLAYAN, M. Vincent COLLO et M. Mickaël MESNIL.

OBJET :

**CULTURE –
BUDGETS
PRÉVISIONNELS
2026-2027**

Absents ou excusés : M. Sébastien CHEVALIER qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, M. Lionel GONNET qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Fabien REGNIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN et Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE.

Madame Emilie TISON a été nommée Secrétaire de Séance.

Le festival Jazz en Ouche, ainsi que la Saison Culturelle ne pourraient se dérouler sans la participation financière de partenaires publics et privés. Pour faire une demande de subvention, de mécénat ou de partenariat, il est nécessaire de fournir un budget prévisionnel de l'action. C'est pourquoi, afin d'entamer les démarches, il est proposé un budget prévisionnel pour la Saison Culturelle 2026/2027, Jazz en Ouche 2027 et autres animations culturelles 2027. Ces budgets prévisionnels sont présentés sous réserve de l'adoption du budget 2027.

SAISON CULTURELLE 2026/2027

La saison culturelle est un temps fort dans la vie d'une commune. Elle accueille des spectacles tous publics, des spectacles chantés, des comédies, des pièces contemporaines engagées et aussi des compagnies en résidences pour leur permettre d'avancer dans leur travail de création.

Attention, dans le budget prévisionnel présenté ci-dessous, sont intégrées des dépenses 2026 (période septembre 2026-décembre 2026), dont le budget a déjà été voté.

Il n'y a aucune augmentation budgétaire par rapport au budget annuel 2026.

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
CACHET ARTISTIQUE	91 000	BILLETTERIE	35 000
RESTAURATION- HÉBERGEMENT-TRANSPORT	31 000	FONDS PRIVÉS	7 500
Restauration/Hébergement/Transport	29 000		
Catering	2 000		
COMMUNICATION	23 000	Subv Département 61	12 000
TAXES	19 265		
Droits d'auteurs, droits voisins, taxes	19 265		
Location du TPE	600		
Frais de billetterie MAPADO	2 340		
Adhésion Chaînon manquant	800		
Divers et imprévus	2 000		
Sous Total	170 005		
TECHNIQUE	57 510		
Prestataire technique	33 000		
Location annexe (piano, technique...)	600		
Accueil technique Michaux	2 000		
Location de salles	21 410		
AAES (repassage)	500		
Sous Total	57 510		
TOTAL	227 515	TOTAL	54 500
Forfait de renouvellement à ventiler	39 000	Ville de L'Aigle	212 015
TOTAL SPECTACLE VIVANT	266 515		266 515

JAZZ EN OUCHE 2027

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
CACHET ARTISTIQUE	40 000	BILLETTERIE	14 500
RESTAURATION- HÉBERGEMENT-TRANSPORT	15 500	FONDS PRIVÉS	5 000
Restauration	5 000		
Hébergement	7 200	Conseil Régional	6 000
Transport	1 300		
Catering	2 000	Conseil départemental Eure	500
COMMUNICATION	13 500	Office du Tourisme	12 000
TAXES	7 600	Villes partenaires	4 000
Droits d'auteurs, droits voisins, taxes	7 600		
		Ville de L'Aigle	70 300
Divers et imprévus	1 500		
Sous Total	77 800		
TECHNIQUE	34 500		
Prestataire technique	25 000		
Location de salles	9 500		
Sous Total	34 000		
TOTAL Jazz en Ouche	112 300	Total	112 300

FÊTE DE LA MUSIQUE 2027

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
Cachet	3 000	Ville de L'Aigle	5 000
Technique	1 000		
Droits voisins	300		
VHR	700		
TOTAL	5 000		5 000

LES PLATANES 2027

Dimanches sous les Platanes

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
Cachet	10 000	Ville de L'Aigle	15 000
Hôtel/restauration	2 000		
Communication	1 500		
Droits voisins	1 500		
TOTAL	15 000		15 000

Samedis sous les Platanes

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
Cachet	12 000	Ville de L'Aigle	12 000
TOTAL	12 000		12 000

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- *APPROUVE les plans de financement proposés ci-dessus ;*
- *AUTORISE Madame le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des financeurs potentiels ;*
- *AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les contrats et documents concernant la Saison Culturelle, Jazz en Ouche, la fête de la musique et les animations sous les Platanes, qu'il s'agisse des contrats avec les artistes, les contrats avec des partenaires financiers, publics ou privés, de partenariat, de mécénat, ou de mise à disposition de salles.*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Véronique LOUWAGIE